

Une analyse comparée de l'historicité du mode d'engagement des acteurs autour des savoirs locaux et des approches participatives dans trois parcs nationaux :

Ayubia (Pakistan), Shey Phoksundo (Népal) et Cévennes (France)

Yildiz Aumeeruddy-Thomas¹

Introduction

Les réflexions qui suivent se fondent sur des travaux effectués en région himalayenne, au Népal (Parc National Shey Phoksundo) et au Pakistan (Parc National Ayubia) entre 1997 et 2004 (Voir Lama et al. 2001), ainsi que des travaux en cours depuis 2005 en France (Parc National des Cévennes). Ces travaux me permettent d'amorcer une analyse comparée de situations extrêmement variées autour de deux grands concepts qui soutiennent l'action environnementale depuis les années 1980: les discours et actions mobilisés autour des « approches participatives » et l'intégration des « pratiques et savoirs locaux » dans les approches de conservation. L'asymétrie des situations comparées me semble intéressante car l'objectif de ce travail est d'identifier, malgré les divergences historiques, sociales et politiques, des catégories types d'approches de conservation dans les aires protégées concernant les deux variables « intégration des savoirs et pratiques locaux » et « approches participatives ». En quoi les différentes catégories d'acteurs en présence et leurs modes d'interactions au cours de l'histoire, peuvent-elles rendre compte de la variabilité rencontrée ? Quel est le degré de flexibilité des ces catégories types ? En quoi se rapprochent – elles du développement durable ?

Afin de comprendre ces variations, je me suis intéressée aux modes d'engagement des différents groupes d'acteurs en présence, en particulier, la façon dont ils s'engagent sur les plans cognitif et social dans différentes formes d'actions sensées améliorer les approches de gestion de la nature. Il s'agit d'une analyse des relations entre des groupes d'acteurs très disparates d'un point de vue social et culturel, provenant de milieux variés et se situant entre le niveau local et le niveau global. Cette analyse fait appel à divers cadres de réflexion théoriques dont ceux de l'anthropologie du développement² et de l'anthropologie de la nature (voir Descola 2005), mais également des réflexions en cours sur des questions d'éthique autour de l'usage de normes en matière d'environnement (Larrère et Larrère 1997). Mon analyse tient compte par ailleurs de l'historicité, m'appuyant ici sur l'idée que les transformations des rapports sociaux ou de faits tels que la recomposition des rapports à la nature, sont liés à des faits

¹ Ethnobotaniste, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, CNRS, chercheur associé, UR 168, IRD, Montpellier. E : yildiz.thomas@cefe.cnrs.fr

² Voir par exemple travaux de O.de Sardan

historiques appropriés de façon différemment par divers groupes sociaux pour construire de nouvelles relations de pouvoir, de collaboration, d'entraide etc. (Touraine 1973). Dans les cas analysés, des faits historiques tel que le fait colonial au Pakistan, la prise en charge de l'environnement par des ONG internationales au Népal et un positionnement d'acteurs locaux en faveur de la conservation d'un patrimoine culturel en France (cas particulier du Parc National des Cévennes), vont contribuer à forger l'identité des décideurs et gestionnaires de l'environnement et influencer leurs approches de protection de la nature. Ces décideurs et gestionnaires sont porteurs d'une vision de la nature qui détermine leurs rapports avec les usagers communs³ ainsi que leurs approches de conservation. Cette vision forgée par des faits historiques détermine également une plus ou moins grande flexibilité de transformation du système.

Je m'appuie également sur ma discipline, l'ethnoscience qui a pour objet central l'étude des savoirs naturalistes. En effet, ces modes d'engagement se situent pour partie autour de la mobilisation (ou non) des pratiques et savoirs locaux. L'ethnoscience m'a fourni des outils précis pour analyser le contenu des savoirs naturalistes vernaculaires que je qualifierai de savoirs profanes, mais également de juger des relations entre savoirs profanes et savoirs scientifiques, un des buts premiers de l'ethnoscience. Cependant, il ne s'agit pas ici d'explicitier ces savoirs au sens ethnoscience mais de montrer comment des modes d'engagement entre différents groupes d'acteurs vont tendre à mettre en relation des savoirs profanes, des savoirs scientifiques ou des savoirs d'experts. Je me situe ainsi dans un cadre de réflexions en cours en sciences politiques (voir Agrawal 2002), en anthropologie sociale (voir Fairhead et Leach 1997 et Leach et Fairhead 2002) et en sociologie (voir Theys et Kalahora 1992) qui interrogent, d'une part, les relations de pouvoir entre divers registres de savoirs, et d'autre part, les effets sociaux de l'irruption des experts et des savoirs écologiques dans le domaine de l'environnement.

J'ai choisi de discuter des « approches participatives » et des « pratiques et savoirs locaux » car j'ai travaillé au Népal et au Pakistan dans le cadre du programme international d'ethnobotanique appliquée 'People and Plants' du WWF et de l'UNESCO. Ce programme a développé de nombreux projets de recherche-action avec pour objectif central l'intégration des pratiques et savoirs locaux dans les approches de conservation, ceci, dans un cadre qui se voulait participatif, y compris dans les méthodes et approches de recherche (Hamilton et Hamilton 2005). Le parc National des Cévennes a ceci de remarquable qu'il est le seul parc français habité dans sa zone centrale. Il a, pour diverses raisons liées à l'histoire de la fondation du parc, adopté une approche résolument participative ou de concertation avec les usagers et propriétaires de terres situées en zone centrale ainsi qu'avec des institutions publiques telles que les chambres d'agriculture et les DDAF (Direction départementales de l'agriculture et de la forêt). Mes travaux en Cévennes sont liés à un projet interdisciplinaire d'évaluation des mesures de conservation en région méditerranéenne⁴.

³ Usagers communs voulant dire ici, ceux n'ayant pas un pouvoir décisionnel dans l'élaboration des mesures de conservation.

⁴ Projet ANR « Anthropisation, Biodiversité, Méditerranée » du CEFÉ-CNRS en partenariat, LAMETA, Parc National des Cévennes, La Tour du Valat.

Historicité : du national à l'international

Je passe en revue dans ce chapitre l'émergence de l'idée de protection de la nature dans les trois pays considérés, en mettant l'accent sur les acteurs des niveaux nationaux et internationaux qui ont participé activement à la mise en place des premiers parcs nationaux. J'insiste sur les relations qui vont lier les différents groupes d'acteurs entre eux et la façon dont ils ont été amenés à construire une vision et un objectif commun ou à se situer dans une relation conflictuelle. La contextualisation historique de la situation française s'inspire des travaux et réflexions de Larrère (1981), Larrère et Larrère (2003) et Selmi (2004). L'histoire de la conservation au Pakistan a été recueillie auprès des membres fondateurs du WWF Pakistan et de certains chasseurs et grands propriétaires fonciers, mais également dans des documents d'archive. Quant à l'expérience népalaise, elle est reconstruite à partir des travaux de Ripert et al. 2003, des connaissances relatives à l'évolution de la foresterie communautaire au Népal et en Inde (Aumeeruddy-Thomas et al. 1999), alimentée par mes propres observations de terrain.

En France, l'idée de protection de la nature nous vient des forestiers, qui, à la fin du 19^{ième} siècle, accusèrent les « montagnards fauteurs de troubles »⁵ de déforestation en zones de montagnes et les considérèrent comme responsables des inondations en aval. Cette idée a permis aux forestiers de justifier de grands programmes de reboisement (Larrère 1981 *Op. cit.*). Ce positionnement des forestiers très tôt dans l'histoire de la protection de la nature en France a également justifié une approche réglementaire stricte excluant les hommes, en particulier dans les réserves intégrales. La protection de la nature fut soutenue par une autre idée forte développée par les romantiques tels JJ Rousseau qui voyaient une convergence entre monuments historiques et paysages naturels exceptionnels, selon une approche avant tout esthétique et pittoresque. Ainsi on parlait de séries forestières artistiques telles que les forêts de Fontainebleau qui furent les premières réserves françaises (Selmi 2004). L'accent ainsi mis sur le caractère pittoresque de la nature fut à l'origine d'un mouvement touristique qui s'est fortement accentué à la faveur d'une urbanisation croissante, mouvement soutenu par le Touring Club de France. Ce dernier fonde la protection des sites naturels sur trois catégories de valeurs, une valeur patriotique et morale faisant d'un site naturel un monument dont la protection repose sur la mémorisation d'un patrimoine naturel, une valeur esthétique accordée aux paysages ainsi qu'une valeur économique associée au tourisme. « *Le souci du maintien des populations locales par le Touring Club de France et le Club Alpin Français revêt à la fois la nécessité d'une modernisation économique et civilisatrice pour développer l'économie rurale - partiellement grâce au tourisme -, et la nécessité muséographique pour entretenir le folklore et conserver les paysages* »⁶. Les naturalistes, pour leur part, appuyèrent les forestiers dans leur approche de protection d'une nature exempte de perturbations humaines et poussent à l'adoption de modèles internationaux, notamment le modèle américain fondé sur une conception de nature inviolée en équilibre. La France s'est également inspirée de ses expériences dans les colonies, telle Madagascar, pour développer un réseau de parcs nationaux français, outremer, dans un premier temps, et, dans un deuxième temps, en métropole après la décolonisation. Selmi souligne qu'il était plus facile d'exproprier les indigènes qui

⁵ Corvol (A.) 1987 cité par Selmi p 82.

⁶ Citation de Selmi (Op Cit) p102-103

n'ont pas de droits civiques et politiques dans les colonies que les indigènes français en France.

Au Pakistan, le département des forêts et de la chasse (Forest and Game Department), fondé par les anglais, était (est toujours) une institution très puissante car, ayant la maîtrise d'un très grand territoire. Les anglais firent établir pendant la période coloniale un vaste réseau de réserves forestières et de chasse ('Forest and Game reserves'), ces deux types de réserves ayant pour vocation respectivement de protéger les bassins versants et de développer des activités de chasse contrôlée. A cette fin, les administrateurs des forêts avaient effectués de profondes réformes foncières afin de mettre en défens des terres forestières pour réguler l'impact de l'utilisation de ces forêts par les populations locales. Ce statut de réserve forestière est d'ailleurs toujours en vigueur aujourd'hui (Aumeeruddy-Thomas et al. 2004). Parallèlement à ceci, l'éducation à l'anglaise avait développé un fort intérêt pour les approches naturalistes auprès des jeunes pakistanais éduqués. Au début des années 1960, les universités pakistanaises comportaient des musées d'histoire naturelle tel le musée zoologique de l'Université du Punjab. Beaucoup de jeunes Pakistanais issus de familles éduquées avaient acquis une habitude quasi victorienne⁷ - une culture empruntée au anglais - de collectionner « des plumes, des papillons et même dans certains cas de se former à la taxidermie »⁸. Les sorties ornithologiques réunissaient les naturalistes Pakistanais et de nombreux cadres anglais restés sur le territoire Pakistanais ou engagés dans la coopération après l'indépendance. Ainsi, d'éminents ornithologues comme T.J. Roberts⁹ résidaient au Pakistan.

Pendant la période coloniale, les anglais entretenaient des relations fortes avec les différents petits princes locaux (nawabs et rajahs) afin de mieux asseoir leur pouvoir. Un des moyens privilégiés d'établir ces relations était de partager des parties de chasse. Après la décolonisation ces grands propriétaires fonciers continuèrent à entretenir les mêmes types de relations avec les nouveaux gouvernants, en particulier le Président, s'assurant ainsi une transition de leurs postes 'princiers' vers des postes importants dans l'administration pakistanaise. Le prince Philip d'Edimbourg, qui fut un des fondateurs du WWF international, chassait encore dans les années 60 avec le Président Ayub Khan dans les réserves personnelles de quelques grands propriétaires fonciers. Ces derniers ont par la suite assuré un soutien financier important au WWF Pakistan qui devint ainsi un bureau national relativement indépendant à l'opposé de la situation népalaise (voir plus bas). Les naturalistes, pour leur part, tel T.J. Roberts et d'autres naturalistes anglais résidant au Pakistan, étaient en contact avec des associations de protection de la nature en Angleterre. Un naturaliste anglais devint le premier contact du WWF International au Pakistan. Ce dernier proposa au Président Pakistanais Ayub Khan d'inviter en 1967 une équipe du WWF International afin de conseiller le pays en matière de protection de la faune sauvage. Un livre culte fut écrit à la suite de cette expédition 'The Vanishing Jungle: Two Wildlife Expeditions to Pakistan'. De même

⁷ L'époque victorienne (1837 -1901) était caractérisée en Angleterre par un grand développement de la pensée naturaliste concomitante avec la plus grande expansion mondiale de l'Angleterre. Cette période était également marquée par de grandes avancées en biologie avec la publication notamment de l'Origine des Espèces de Darwin en 1859.

⁸ Un membre fondateur du WWF Pakistan

⁹ T.J. Roberts est l'auteur du guide naturaliste le plus important au Pakistan concernant les oiseaux intitulé « Birds of Pakistan ». Il est intéressant de noter qu'il possédait une résidence secondaire aux alentours du Parc National Ayubia.

qu'en France, c'est sur la disparition des forêts, attribuée à l'action des petits paysans, que va se stigmatiser la question de la conservation au Pakistan. Lors de cette première expédition du WWF, les invités firent des visites aux réserves de chasse privées des riches propriétaires terriens. Les recommandations faites à la suite de cette expédition furent de mettre en place des aires protégées. Une première antenne du WWF international fut fondée au Pakistan avec à sa tête comme premier secrétaire, un grand industriel pakistanais, Syed Babar Ali qui devint par la suite un des Présidents du WWF International. Des naturalistes tels que T.J. Roberts, d'éminents propriétaires fonciers, ainsi qu'un chasseur renommé, le Major Aman Ullah Khan furent également parmi les premiers administrateurs de ce bureau qui démarra ses activités au début des années 1970.

Dans le cas pakistanais, comme dans le cas français, nous voyons que les forestiers et les naturalistes se sont alliés pour définir des approches de conservation de la nature en mettant l'accent sur le rôle dévastateur des usagers communs. La nature en tant qu'objet de loisir, pour les touristes du Touring Club de France ou pour les chasseurs pakistanais des classes dominantes va tendre à exclure les usagers communs pour en faire un lieu de villégiature réservé aux riches. Le fait colonial est très présent avec un effet de miroir pour la France, qui calque les approches de protection dans les parcs nationaux sur son expérience coloniale, et un effet très direct de la politique anglaise de protection de la nature au Pakistan. On voit cependant apparaître un acteur très fort au Pakistan, le WWF, ONG internationale porteuse des visions des naturalistes occidentaux mais surtout caractérisée par sa grande capacité à rassembler des fonds d'industriels nationaux et son lien très fort avec l'état pakistanais.

Au Népal contrairement aux deux cas précédents, il s'agit d'un pays qui n'a pas connu la colonisation et qui est resté fermé au monde extérieur jusqu'en 1951 où il ouvre ses frontières aux touristes, aux experts et à l'aide internationale. En effet, cette ouverture s'est accompagnée d'une volonté de moderniser le pays avec l'aide d'experts étrangers (Ripert et al. *Op. Cit.*). Cependant le Népal afficha dès lors, et encore aujourd'hui, une volonté de développer l'économie du pays par l'exploitation des ressources naturelles. Pays de montagnes, l'agriculture y est caractérisée par une pluriactivité tournée vers un usage important des ressources naturelles, que ce soit pour l'élevage ou la cueillette de produits forestiers non ligneux (Aumeeruddy-Thomas et Shengji 2003). En devenant membre des Nations Unies en 1955, le Népal fit appel aux gouvernements étrangers et connut une croissance exponentielle de l'aide internationale avec pour conséquence une participation de plus en plus importante des gouvernements étrangers dans sa politique de protection de l'environnement (Ripert et al. *Op. Cit.*). En 1957, les forêts privées du Népal ont été nationalisées. Cette action dénie tout rôle à la gestion communautaire locale au profit d'une gestion policière par les forestiers, soutenue par des théories catastrophistes liées à la déforestation par les paysans des montagnes (Ives et Messerli 1989). Selon Ripert et al. (*Op.Cit.*), le Népal devint le « *champ d'application de politiques nouvelles en matière de protection de la nature qui reposent sur les théories catastrophistes en vogue à l'échelle internationale* » avec, notamment, une accentuation de la politique de mise en statut d'aires protégées dont la première, le Royal Chitwan National Park en 1973 interdit l'accès aux habitants. Cette tendance s'inversera totalement en 1978 sous l'influence d'ONG internationales, faisant place à une réforme de la loi forestière en vue d'une gestion participative et la mise en place d'une foresterie communautaire parmi les exemples les plus connus au monde

(Aumeeruddy-Thomas et al. 1999). Cependant, la vague participative liée à la foresterie communautaire va toucher le Népal qui deviendra également un champ d'expérimentation de modèles participatifs, renforcés par une loi de décentralisation en 1982. Cette loi de décentralisation n'est cependant pas simplement le fait d'une vision étrangère au Népal car les systèmes décentralisés des 'panchayat' avaient déjà conduit le roi du Népal en 1961 à transférer la protection des forêts aux institutions villageoises (panchayat) formés pour mettre fin à l'empire autocratique des Gorkha¹⁰ (Aumeeruddy-Thomas et al. 1999). La politique de protection de la nature évolua également vers une plus grande prise en compte des habitants dans la périphérie des aires protégées. Le Népal expérimenta ainsi dans les années 1980 un nouveau modèle : « l'aire de conservation »¹¹ avec un zonage donnant une place importante à différents types d'usages et un rôle accru aux habitants devenus acteurs de la conservation. Suite à une expérience très décriée de déplacement de populations d'un parc national de montagne vers les plaines du Sud du Népal et l'intervention de l'alpiniste Hillary¹² en faveur des Sherpa, les parcs nationaux des régions de montagne bénéficièrent d'un arrêté spécial permettant aux habitants de continuer à résider à l'intérieur des parcs. C'est le cas du Parc National Shey Phoksundo. Par ailleurs la très faible densité des habitants des zones de montagne et l'attractivité ethnique que représentent les habitants conviennent à une politique générale de préservation des paysages physiques et culturels pour attirer le tourisme. Les parcs nationaux des plaines, des anciennes chasses royales (tigre et rhinocéros) se calquèrent sur le modèle international d'exclusion des habitants et sur la protection de la grande faune emblématique. Le WWF Népal participa à la création du Parc National de Chitwan et a fortement influencé la politique de protection de la nature au Népal. Il devait cependant sans arrêt adapter sa politique de protection de la nature au gré des nouvelles politiques de bailleurs de fonds internationaux. C'est en effet un bureau qui ne se suffit pas à lui-même contrairement au bureau pakistanais (qui s'autofinance pour une grande partie) et qui de ce fait n'est en quelque sorte qu'une antenne internationale du WWF au Népal.

Historicité, le contexte local

Après cette analyse de l'historicité du mode d'engagement des acteurs à l'échelle nationale ainsi que des liens avec les acteurs internationaux, je souligne dans ce chapitre le positionnement des acteurs locaux¹³ en mettant l'accent sur la façon dont ils vont effectivement infléchir les modalités de gestion de ces trois parcs nationaux selon des modèles bien spécifiques.

En Cévennes, c'est un forestier, conservateur des eaux et forêts qui suggéra en 1913 la création d'un parc national incluant les reboisements de l'Aigoual. Cependant, en 1933 une idée nouvelle est avancée par un juriste sur l'importance de l'équilibre agro-sylvo-pastoral et des anthroposystèmes pour la protection de la nature, idée qui est appuyée la

¹⁰ Anciens rois du Népal qui ont précédé le lignage royal actuel.

¹¹ L'exemple le plus connu étant le Anapurna Conservation Area géré par le King Mahendra Trust for Nature Conservation, une ONG nationale très proche du roi.

¹² Sir Edmund Hillary, premier alpiniste ayant atteint le sommet de l'Everest et qui contribua à forger une image moderne de la société Sherpa de la région du Sagarmatta

¹³ J'entends par acteurs locaux ceux qui travaillent à l'échelle locale et non pas uniquement les dites populations locales.

même année par le conseil général de la Lozère. En 1961, une association culturelle « Font Vive » a soutenu l'idée de sauvegarder les « 'sources' des Cévennes au sens propre comme au sens figuré. Cette association sera très active dans les années 60 pour la promotion du 'Parc national culturel des Cévennes' » (Annexe Plan d'aménagement 2000-2006 PNC). Le sous-préfet de Florac, Georges Mazonot (1967-1970), associa fortement les habitants dans les discussions et il était convaincu que le futur parc ne devait pas être « *une simple action conservatoire de la nature mais devait être aussi un outil de développement agricole* » (Annexe Plan d'aménagement 2000-2006 PNC).

Dès sa création le parc national affiche comme notion fondatrice son caractère¹⁴ comprenant la place de l'homme¹⁵ et les potentialités du milieu naturel¹⁶. Mais d'autres concepts fondent ce « caractère » du PNC notamment la manière « *d'habiter* » ou de « *fréquenter* » son territoire: « *la quiétude des lieux, la discrétion des équipements, le respect des sites et des cultures* »¹⁷. En ayant pour missions celles inhérentes au statut de Parc National, celui-ci met donc l'accent sur un patrimoine naturel et culturel fort, inextricablement liés où la présence de l'homme en son centre doit amener un mode de gestion adapté. Cette situation toute particulière du Parc National des Cévennes en France et l'intégration de l'agriculture et même de la chasse (selon des quotas fixés) dans sa zone centrale amèneront le PNC à cogérer avec de nombreux acteurs locaux y compris avec les préfets, les maires, les chambres d'agriculture, les DDAF et les usagers propriétaires en zone centrale. Nous pourrions donc parler, dans le cas du PNC, d'une approche participative qui rappelle en bien des points le mode de gestion d'un parc naturel régional français si ce n'est le rôle réglementaire que le PNC a dans sa zone centrale. Je reviendrai plus bas sur les modalités de cette approche participative.

De façon très contrastée avec le cas précédent, la création du Parc National Ayubia au Pakistan ne se fonde pas sur une participation forte des acteurs locaux dans son processus de création. Cependant, sa proximité de la ville d'Islamabad en avait fait depuis longtemps un lieu de villégiature important pour de riches habitants de cette ville, y compris de grands naturalistes tels que T.J Roberts, et leur influence a sans doute été décisive. Dès sa création, des infrastructures furent créées à des fins récréationnelles (monte-sièges, sentiers de randonnées etc) ainsi qu'une infrastructure hôtelière accrue, signifiant clairement l'importance de ce parc pour les touristes d'origine urbaine. Le nom du Parc, Ayubia, est inspiré du nom du Président Ayub Khan et symbolise le plus haut niveau du pouvoir au Pakistan, là où les décisions ont effectivement été prises pour la création de ce parc. La zone avait déjà le statut de « Forest Reserve » depuis la période coloniale, de sorte que ce sont les forestiers qui participèrent activement à sa création en 1984. Les raisons invoquées pour la mise en statut de ce parc étaient la préservation des beaux paysages ('beautiful landscapes') et d'un écosystème remarquable « *représentatif d'un des derniers lambeaux de forêt tempérées humides du Pakistan* » (discours qui sous-entend que tout aurait été détruit par ailleurs par les populations locales). Ce parc est également considéré comme une zone de passage de nombreux oiseaux migrateurs, mais abrite également des

¹⁴ « tous travaux susceptibles d'altérer le caractère du Parc sont interdits » (Décret de 1970, article 18)

¹⁵ discours de J. Duhamel : « *la grande originalité du Parc national des Cévennes c'est qu'il recouvre des terrains de moyenne montagne occupés et utilisés par l'homme* »

¹⁶ « *Il appartient au Parc d'avoir à promouvoir une véritable régénération de la nature* » Décret 1970, article 18

¹⁷ Annexe 1 du programme d'aménagement 2000-2006 du PNC

populations de faisans rares. Une interdiction totale d'accès fut imposée aux habitants vivant dans les alentours, bien que cette zone fût traditionnellement utilisée par des femmes pour la recherche de fourrage et de bois de feu. La raison invoquée était que les activités de cueillette de champignons (des morilles pour la vente) par des femmes, dérangerait la nidification des faisans. Nos travaux dans ce parc ont au contraire démontré que ces activités ne correspondaient pas exactement aux périodes de nidification et que les morilles ne se trouvaient de toute façon pas dans le type d'habitat correspondant aux sites de nidification¹⁸. Par ailleurs, un des deux faisans y est en limite d'aire de distribution, ce qui expliquerait sa rareté plutôt qu'un effet des activités des femmes. La situation au Parc National Ayubia était celui d'un conflit relativement rude entre les gardes et les femmes. Celles-ci étaient cependant un groupe d'acteurs clé à Ayubia. Notamment elles payaient des amendes formelles et 'informelles' aux gardes du parc pour y avoir accès. Une étude menée sur ces transactions a montré qu'elles représentaient un apport financier non négligeable pour les gardes. Ceci permettait par la même occasion aux femmes de poursuivre dans une certaine mesure leur activité illégale. Par ailleurs, elles servaient de bouc émissaire aux forestiers pour soutenir l'idée que les populations locales détruisaient les forêts compte tenu de leurs activités de cueillette de fourrage et de bois de feu. Un autre groupe d'acteurs locaux liés aux forestiers, était représenté par des hommes riches et influents des différents villages des alentours. Ces derniers avaient des accords tacites avec divers gardes du parc et des forêts alentours pour le prélèvement non officiel de bois d'œuvre dans les forêts environnantes et dans le parc. Ce circuit de corruption 'toléré' par les autorités avait par ailleurs donné naissance à la création de petites ONG locales militant en faveur de la protection des forêts locales pour les moins riches. Ces petites ONG jouèrent par la suite un rôle assez important dans les approches dites participatives (voir Aumeeruddy-Thomas et al. 2004).

Au Népal, je n'insisterai pas tant sur l'histoire de la fondation du Parc National Shey Phoksundo¹⁹ que sur la présence des groupes d'acteurs locaux et de leurs modes d'interactions pendant la période où j'y ai travaillé (1997 -2004). La création du Parc en 1984 a mis en jeu l'ensemble des acteurs du niveau national et international dont nous avons parlé plus haut. Localement, ce parc, comme tous les autres parcs nationaux du Népal, était géré par le département des parcs nationaux du gouvernement népalais (Department of National Parks and Wildlife Conservation), secondé par le WWF Népal. Celui-ci travaillait alors dans le cadre d'un programme de conservation et de développement intégré financé par l'aide américaine (USAID). Une multitude d'autres ONG internationales et nationales, ces dernières financées le plus souvent par des bailleurs de fonds internationaux, étaient présentes au Dolpo, agissant dans différents domaines dont l'éducation, la santé, la promotion culturelle etc. Il est important de noter que le Dolpo était une zone fermée aux étrangers jusqu'au début des années 1980 et que l'implication des ONG internationales dans la zone est postérieure à cette ouverture, donc relativement récente. Parmi les acteurs locaux, les habitants du parc et de la zone périphérique représentés par leurs élus, travaillant pour l'administration népalaise à l'échelle des communes (Village Development Committee), avaient du poids par le simple fait qu'ils habitaient ce territoire. Compte tenu de la tradition participative de la foresterie communautaire au Népal qui tend à former des groupes d'utilisateurs (community forest user groups), le WWF, dans son rôle d'appui au parc, a

¹⁸ Voir Aumeeruddy-Thomas et al. 2004

¹⁹ Nommé ci-après, Dolpo, nom de la région où se situe ce parc

initié ses travaux au Dolpo en formant différents groupes tels que les groupes d'usagers des pâturages, les groupes de femmes, les eco-clubs etc. Bien que ces groupes n'aient pas de sens *a priori*, ni d'un point de vue social, ni d'un point de vue politique au niveau local, les habitants comprirent très vite *a posteriori* que c'est au travers de ces groupes qu'ils pouvaient négocier avec le WWF et donc avec les autorités du Parc pour faire valoir leur point de vue, sinon leurs droits (Aumeeruddy et Lama à paraître 2007).

Pratiques autour des savoirs locaux et de la gestion participative

Aux vellétés premières des forestiers de faire du Parc National des Cévennes un parc forestier, va s'opposer la volonté d'autres acteurs locaux d'en faire un lieu de développement agricole et de préservation des cultures locales. Par ailleurs, une conception normative du paysage fortement influencée par les nouvelles tendances de l'écologie (en faveur des perturbations de faibles intensité – théorie des perturbations intermédiaires²⁰) s'est construite dans les années 1980 en faveur des milieux ouverts pour la préservation de la biodiversité en région méditerranéenne et par la même occasion au détriment de la forêt (voir travaux de Lepart et al. 2000, Marty et al. 2003). Les sociétés naturalistes, les conservatoires de botanique à l'échelle nationale et plus récemment la directive habitat de l'Europe sont venus conforter cette tendance en classant un grand nombre d'habitats ouverts en habitats prioritaires pour la conservation. Ainsi, un mouvement citoyen de préservation du patrimoine culturel local et par la suite, les savoirs écologiques et naturalistes l'ont emporté sur les savoirs et savoir-faire des forestiers, diminuant largement le rôle de ces derniers dans le Parc National des Cévennes. Celui-ci utilisera son pouvoir réglementaire pour arrêter ou tenter de freiner tout projet de reforestation par l'ONF dans le massif de l'Aigoual. La forêt en tant qu'image d'un écosystème climax, à la façon de l'écologie Odumienne où les hommes sont perçus comme un élément perturbateur, fut remplacé par une gestion de paysages anthropisés où « les espèces à protéger appartiennent pour la plupart à des stades intermédiaires des successions biocénétiques, maintenus en équilibre par les activités humaines » (Larrère 1997).

Il est intéressant de constater que la situation pakistanaise a évolué de façon symétriquement opposée à celle du Parc National des Cévennes. Malgré les travaux démontrant les savoirs ethnobotaniques et savoir-faire des femmes dans l'entretien de clairières dans le parc (sites de collecte de fourrage stabilisés et fortement appropriés socialement), les propositions faites en vue de l'intégration de l'activité des femmes dans le plan de gestion du parc furent immédiatement rejetés par notre collaborateur du WWF-Pakistan. Nos arguments se fondaient par ailleurs sur des données écologiques démontrant que les clairières contribuaient à créer un degré important d'hétérogénéité écologiques favorable à la biodiversité, créant des zones d'écotone forêt-clairière qui disparaîtraient au profit d'une invasion de ces zones par des forêts quasi monospécifiques de pins ou de sapins. La raison invoquée quant au refus d'intégrer une activité dans le parc était que ceci créerait un précédent pour tous les autres parcs nationaux Pakistanais. L'argumentation était faible car un précédent existait déjà. En effet le WWF avait été très actif dans la mise en place d'un accord avec des sociétés locales de chasse dans le Parc National Kunjerab pour y développer une activité de chasse aux trophées (WWF Pakistan xxx). La force des liens historiques entre chasse et

²⁰ Pour plus de détails voir Huston 1979

conservation de la nature au Pakistan est, il me semble, la raison première de cette attitude différente vis-à-vis des acteurs locaux dans ces deux parcs nationaux, la deuxième raison étant le rôle secondaire attribué aux femmes au Pakistan en matière de décision de façon générale, et concernant l'usage des forêts, domaine contrôlé formellement par les hommes. L'importance des forêts en tant qu'emblème et la démarche d'interdits très forts dans lequel s'était inscrit le département des forêts depuis la période coloniale ne lui permettaient pas de transgresser cette attitude autoritaire face à des femmes à la recherche de fourrage. Par ailleurs les associations naturalistes, notamment celles militant en faveur de la protection des faisans étaient toujours aussi méfiantes à l'égard des femmes. Les modes d'engagements par rapport aux savoirs et savoir-faire locaux se résoudre à des pratiques très classiques de plantation d'essence rapide pour la production de bois de feu et de fourrage à l'extérieur du parc. Malgré un fort intérêt dans le discours pour les savoirs ethnobotaniques profanes, qui l'a poussé à mettre en place un projet élaboré sur les savoirs locaux au Parc National Ayubia, le WWF en tant qu'ONG internationale reste très fortement ancré dans les valeurs nationales. Protéger la forêt soutient non seulement l'idée écologique ancienne du climax, mais sert avant tout à faire valoir ou légitimer le désir d'un groupe social, les forestiers dans le cas du Parc National Ayubia, avec une stratégie de domination sur les autres groupes sociaux en présence. Ce cas se situe dans une démarche anthropocentrique (Larrère et Larrère 1997) où la durabilité écologique du système n'est pas un objectif en soi mais seulement une justification pour des motifs avant tout de rapports de pouvoir. Il ne s'agit ici que d'une gestion de conflits d'usage et de représentation de la nature.

En Cévennes, les usagers s'appuyant sur leurs institutions de tutelle telles que les chambres d'agriculture ou les associations de chasseurs vont soutenir le développement agricole et le maintien des activités de chasse. Le développement agricole pose problème cependant, car ce sont les pratiques d'agriculture et d'élevages extensifs 'traditionnels' qui doivent perdurer afin de maintenir les cortèges de biodiversité classés dans des listes nationales et internationales ou le maintien de fonctions environnementales très importantes tel que l'eau des tourbières. Ainsi, afin de maintenir les activités agricoles, le Parc National des Cévennes va s'engager dans une politique contractuelle avec les agriculteurs en faveur de celles favorables à la biodiversité. Ces contrats ont un cahier des charges strict et offrent une compensation pour le manque à gagner. D'un point de vue cognitif, les savoirs profanes des agriculteurs, sont en réalité de peu d'intérêt pour les gestionnaires pour qui seule compte la finalité de protection des espèces et des habitats, une attitude somme toute très écocentrée. Par ailleurs, le déterminisme social et économique de ces pratiques est peu compris par les agents de terrain ou pour les gardes forestiers dont les travaux se focalisent sur les espèces ou les habitats patrimoniaux et sur les pratiques en tant que facteur écologique agissant sur ces objets à protéger. La concertation est cependant obligatoire entre les agents du parc et les usagers car les contrats sont individuels et nul n'est obligé de signer. Cette concertation s'est faite dans les premiers temps de la mise en place du parc par des pratiques de proximité entre les agents et les habitants (veillées, discussions etc), pratiques qui ont contribué à établir des liens sociaux forts. Cette première génération de gardes du parc était par ailleurs relativement bien intégrée car pour la plupart recrutée localement. Depuis, la loi a changé et la deuxième génération de gardes est porteuse d'une vision plus écologique, car recrutée à l'échelle nationale selon une approche commune à l'ONF, et une évaluation fondée sur un intérêt plus ou moins fort

pour la protection de la flore et de la faune (com pers. Travier 2006). Le personnel du siège du parc, perçu comme plus bureaucratique (par les habitants) veille à la validité scientifique des actions menées en soutenant une politique scientifique forte et le développement de bases de données élaborées. Un fossé semble cependant exister entre l'avis expert du siège du parc et les activités concrètes des agents de terrain. La compréhension du personnel du siège parc de toutes les intrications entre nature et culture, entre pratiques d'exploitation et équilibres écologiques a cependant très fortement évolué depuis sa création, témoignage d'un processus d'apprentissage entre les différents acteurs en présence et d'un apport des nombreux travaux de recherche qui ont été entrepris.

Du côté des agriculteurs, on pourrait parler de problème d'identité car certains se disent être devenus avec regret « *des jardiniers du parc* » plutôt que de vrais paysans²¹. Au niveau des relations entre le parc et certaines chambres d'agriculture, la situation est parfois très tendue, certains représentants des chambres n'hésitant pas à déclarer « *l'environnement c'est bien beau, mais pour maintenir les agriculteurs dans la région, il faut qu'ils puissent produire plus, donc utiliser des intrants, ou drainer des tourbières s'il le faut* ». Par ailleurs, la politique du parc se heurte également aux politiques agri-environnementales telle que les Primes à l'Herbe Agri-environnementales (PHAE) qui créent une concurrence forte limitant l'action du parc qui ne peut superposer un autre contrat sur ce type de mesures. Or environ 80% des agriculteurs de Lozère sont en PHAE. Les entretiens que j'ai eus avec certains membres du personnel du parc montrent un certain malaise, un problème d'identité de leur côté également car disent-ils, « *nous ne sommes pas là pour faire du développement* ». Des regrets sont parfois exprimés : « *On aurait peut-être mieux fait de devenir un parc forestier, sans agriculteurs !* ». Cependant il ne faut pas nier tous les efforts de ce parc national pour valoriser directement ou indirectement les savoirs et savoir-faire locaux, notamment dans une politique plus récente de labellisation des produits du terroir (ex : agneaux de parcours, bœuf de pâques, AOC Oignons doux) afin de donner de la valeur ajoutée à une agriculture environnementalement correcte. Le parc agit également par des aides directes par exemple pour des associations tels que les « Associations de constructeurs en pierres sèches », soutenant la formation dans le cadre de pratiques qui ont une grande valeur à la fois culturelle et écologique. Le PNC oscille entre une identité de Parc national avec un mandat de protection de la nature, tel qu'il a été défini au cours de l'histoire, et qui va avant tout privilégier la patrimonialisation d'une nature, de certains paysages ou de certaines pratiques produisant des mosaïques de milieux et d'habitats favorables à la biodiversité ainsi qu'une nature et des traits culturels exceptionnels (ex. patrimoine bâti faisant l'objet d'une approche de conservation stricte) et, par ailleurs tenter des approches intégrant l'homme pour tendre vers un modèle de développement durable. La capacité du parc à intégrer nature et culture se situe par exemple dans sa définition comme unité d'action, dès 1979, des unités écologiques, qui représentent des niveaux intermédiaires entre les habitats et les paysages. Ces unités écologiques sont définies par des caractéristiques physiques et biologiques, mais également par le type d'activité humaine qui s'y exerce. La durabilité « écologique » des paysages cévenols n'est cependant pas le seul fait des approches de conservation mais également le fait des relations identitaires et des stratégies territoriales des usagers locaux qui ont au cours de l'histoire pris soin de

²¹ Ce discours est sans doute à prendre au premier degré car nous n'avons pas, à ce jour, de données suffisantes pour discuter de la durabilité des rapports qui relient les habitants et les gestionnaires du PNC

mettre en valeur le territoire selon un sens local de protection non pas de la nature mais de l'environnement au sens Cévenol (com pers. Travier 2006).

Le Népal, et le Dolpo en particulier, présentent un cas est intéressant d'approches participatives fondés sur des rapports d'échange cognitifs et sociaux, selon un modèle qui est à l'opposé du cas pakistanais, mais également bien différent de la situation du Parc National des Cévennes. La participation des communautés locales est en effet un fait acquis au Népal. Elle repose sur une approche de pratiques de concertation institutionnalisées. Comme nous l'avons dit, ces approches ne sont pas le seul fait des politiques des ONG internationales, mais s'inscrivaient dans l'ancien système de 'panchayat'. Malgré une critique acerbe des pratiques de foresterie communautaire par la communauté de chercheurs internationaux (CIFOR xxx), je souligne ici certains acquis de la foresterie communautaire en Inde et au Népal qui me semblent de prime importance pour comprendre l'attitude des cadres népalais travaillant dans le secteur de la conservation. Dans un contexte initial de foresterie faisant l'objet de conflits très rudes entre les habitants et les agents du département des forêts, les approches de foresterie communautaire ont impliqué un changement profond de l'attitude des forestiers. Elles reposent en particulier sur un apprentissage de processus de résolution de conflits pour lequel la littérature grise en matière de foresterie communautaire au Népal et en Inde nous donnent de nombreux exemples d'expérimentations, de méthodes, de processus d'apprentissage qui ont été engrangés et analysés par les scientifiques et par les ONG nationales (Aumeeruddy-Thomas et al. 1999). Par ailleurs, du point de vue des échanges de savoirs, les techniques de foresterie communautaire reposaient une approche d'échange et de mise en commun des savoirs techniques locaux et des savoirs experts scientifiques des forestiers. Du point de vue légal, les droits d'usufruits des usagers locaux furent inscrits dans de nouvelles politiques forestières. Enfin, la durabilité sociale et écologique de ces systèmes fit l'objet également de nombreux débats quant aux indicateurs écologiques et sociaux à évaluer (voir Aumeeruddy-Thomas et al. 1999).

Les cadres des ONG internationales tels que le WWF Népal sont avant tout népalais, donc porteur d'une vision de l'environnement qui n'est ni celle du global, ni celle du strictement local. Ceux qui étaient à l'œuvre au Dolpo étaient pour la plupart des spécialistes des techniques participatives. Ils étaient également issus de minorité ethnique des montagnes. Leur identité de gestionnaires de la conservation était donc multiple, porteurs à la fois des visions globales, de l'histoire du Népal et de la région (Inde) en matière de gestion participative et de leurs propres représentations de la nature en tant qu'habitant des montagnes népalaises. Leur vision de la protection de la nature n'était nullement celle d'un climax et d'une nature inviolée à protéger. Ils étaient par ailleurs sélectionnés par rapport à leur capacité à gérer des problèmes sociaux contrairement aux agents des parcs nationaux français plus portés vers des savoirs naturalistes. Leur approche de gestion mobilisait savoirs profanes locaux et savoirs de gestionnaire tout aussi profanes en matière de savoirs écologiques étant pour la plupart choisis selon leur aptitude à gérer des problèmes sociaux contrairement aux de parcs nationaux français comme nous l'avons vu plus haut. Le manque de savoirs écologiques pourrait être considéré comme la faiblesse de ce système mais ceci favorise les échanges et un mode d'engagement autour de divers registres de savoirs ne mettant pas en jeu les relations de pouvoir propres à l'intervention des savoirs écologiques en

matière d'environnement. Sans connaissance précise des dernières théories scientifiques en écologie, leur mode de gestion des espèces et habitats menacés consistait essentiellement à éviter les excès quels qu'ils soient : de cueillette, de chasse, de pâturage, confortant sans le savoir la théorie des perturbations intermédiaires. Par ailleurs, l'intrication très forte entre les activités humaines et les paysages himalayens (exemple des pâturages d'altitude), la complexité des habitats et des pratiques qui s'y appliquent confortent une gestion à l'échelle des paysages, gestion qui doit obligatoirement faire place aux incertitudes et à la superposition dans le temps et dans l'espace de différentes valeurs accordées à la biodiversité par divers groupes d'usagers locaux (Ghimire et al. 2006).

La tendance internationale s'étant tournée vers l'intégration des savoirs et savoir-faire locaux dans la gestion de la conservation, ces gestionnaires accueillirent avec beaucoup d'intérêt le projet People and Plants d'ethnobotanique appliqué au Dolpo. L'engagement des groupes sociaux locaux, le groupe des médecins tibétains, les femmes, les enseignants des écoles (tous ces groupes préalablement formés par le WWF) fut très immédiate. Chacun de ces groupes profita de cette nouvelle importance donnée aux savoirs profanes pour se repositionner socialement et politiquement à l'échelle locale et à l'échelle nationale et internationale (voir Aumeeruddy-Thomas et Lama à paraître 2007). Les recherches en ethnoécologie du projet People and Plants s'enrichirent d'une forte interaction avec ces savoirs locaux qui permirent des travaux innovants en écologie expérimentale de la conservation (voir travaux de Ghimire et al. 2005, 2006), bien que comme l'a souligné Agrawal (*Op Cit*), les approches de formalisation de ces savoirs tendent à les dépouiller de toutes les parties qui n'intéressent pas la science en en faisant un savoir global. La nouvelle norme environnementale que représente la biodiversité, fortement mise en avant dans les discours par le WWF fut accaparé par tous les acteurs en présence, usagers, praticiens, scientifiques et gestionnaires et devint le moyen de négocier les différentes valeurs accordées par les uns et les autres à différents cortèges de biodiversité et pratiques, légitimant par la-même la coexistence de leur préoccupations.

Ce système fondé sur un engagement fort, sur le plan cognitif et social, provient de cette identité flexible des différents acteurs leur permettant de naviguer ou de manœuvrer entre des disjonctions et des continuités qui relient le niveau local et le niveau global. L'approche de gestion repose sur des valeurs d'éthique citoyenne, tendant vers une approche de régulation mettant en jeu différents types de savoirs (profanes, scientifiques et de gestionnaires), des rapports sociaux d'échanges et non de domination, ainsi qu'une approche écologique favorisant la gestion des incertitudes et des valeurs multiples associé à la diversité des usages à l'échelle des paysages.

Conclusion et discussion

L'analyse de l'historicité des modes d'engagements des acteurs permet de dégager des tendances-types d'approches de protection de la nature. Le type de rapports sociaux et cognitifs qu'ils établissent est pour partie lié aux faits historiques qui fondent les politiques de gestion de l'environnement dans les différents pays considérés. L'importance des faits historiques est cependant à considérer compte tenu des liens entre ces faits et les structures du pouvoir décisionnel et économique à l'échelle nationale et local.

L'approche pakistanaise est un modèle type très répandu au niveau international, notamment dans les pays en développement. Ce sont tous les parcs nationaux fondés sur l'exclusion des sociétés usagères locales, où la confrontation entre ces derniers et les gestionnaires se fait sur le mode du conflit. Le mode de gestion n'est alors qu'une gestion de conflits d'usages et de représentations par des groupes dominants, une attitude très anthropocentrée (au sens de Larrère et Larrère 1997). Les savoirs écologiques et naturalistes servent le plus souvent dans ces cas à justifier le point de vue des experts face aux usagers locaux. L'irruption des experts de l'écologie, dans le domaine de l'environnement (cf. Theys et Kalahora) permet peu d'échanges avec les savoirs profanes ou citoyens. L'existence d'une zone périphérique d'intervention pour le développement et d'un noyau central strictement protégé est le modèle adopté dans tous ces cas avec semble-t-il très peu de possibilité d'évolution.

L'approche française présente une forte tendance de patrimonialisation à la fois de la nature et des pratiques humaines qui trouve son origine dans l'histoire de la protection de la nature en France. Le but de ces pratiques est de conserver des perturbations suffisantes pour maintenir des niveaux de biodiversité élevés. Les zones centrales de parcs tels que le parc des Cévennes doivent conserver leur caractère exceptionnel à la fois du point de vue de la diversité biologique que de traits culturels anciens considérés conjointement comme du patrimoine. Ceci revient à figer les rapports entre nature et culture et se justifierait par le fait que ce type de nature ne représente guère qu'un pourcentage faible du territoire français. Ceci passe par diverses formes de concertation avec les acteurs locaux qui ont constitué un mode d'apprentissage pour les gestionnaires entre dynamiques biologiques et dynamiques sociales. L'attitude des gestionnaires reste cependant relativement écocentrée. D'un point de vue social, maintenir vivantes les pratiques locales dans un contexte social, économique et politique changeant tels par exemple la superposition des normes et directives de Natura 2000 et les politiques agri-environnementales de la PAC devient alors un « véritable casse-tête ». L'évolution récente de la loi sur les parcs nationaux en France confère un nouveau rôle aux parcs nationaux français. Il s'agira de traiter directement avec les collectivités locales selon une approche d'adhésion et la signature d'une chartre commune dans la zone périphérique. On peut donc supposer que ceci permettra au moins dans la zone périphérique, une approche de patrimonialisation moins stricte en faveur d'une gestion concertée faisant plus de place à des débats citoyens autour de questions d'environnement. Il sera intéressant à l'avenir de comparer ce modèle-type avec d'autres situations de parcs nationaux dans d'autres pays européens.

Enfin le cas du Népal met en jeu une situation également très courante au niveau international et en particulier dans les pays du Sud, celui d'une forte prise en charge de l'environnement par des ONG internationales de protection de la nature. Les processus d'apprentissage des acteurs locaux, agents de la conservation et usagers, dépendent de leur capacité à manœuvrer entre les stratégies et visions locales, nationales et internationales pour mettre en place des modèles originaux de gestion prenant en compte des parties de ces différentes visions qui soient compatibles. Une approche éthique citoyenne visant à réguler les effets des différents groupes sociaux sur l'environnement est envisageable si l'approche participative reconnaît divers registres de savoirs, de représentations et de pratiques concrètes sur la nature. De telles

approches, qui ont pu émerger seulement dans certaines conditions historiques, ne sont cependant pas répliquables partout comme en témoignent la très forte opposition entre les cas du Népal et du Pakistan. Le modèle népalais est cependant très vulnérable car toute action environnementale est totalement dépendante des bailleurs de fonds internationaux et de leurs nouvelles politiques.

Bibliographie

Agrawal A. (2002) Indigenous knowledge and the politics of classification, *International Social Science Journal, Special Issue, Indigenous Knowledge*, 173, 287:297.

Aumeeruddy, Y., S. Saigal, N. Kapoor & A.B. Cunningham (1999). Joint management in the making - reflections and experiences. *People and Plants Working Papers Series*, No 7. publié par l' UNESCO, Paris, 58 p.

Lama, Y.C., S.K. Ghimire & Y. Aumeeruddy-Thomas (2001). *Medicinal Plants of Dolpo: Amchi's Knowledge and Conservation*. People and Plants Initiative, WWF Nepal Program, Katmandou, 150p, 100 planches botaniques couleur.

Aumeeruddy-Thomas, Y., et S. Pei (2003). *Applied ethnobotany, case studies from the Himalayan region*. *People and Plants Working Paper Series*, No 12, UNESCO, Paris, 37 p.

Aumeeruddy-Thomas, Y., A. Ayaz, Z. Shinwari et A. Khan (2004). *Ethnobotany and the management of fodder and fuelwood at Ayubia National Park, North West Frontier Province, Pakistan*, *People and Plants Working Paper Series*, No 12, UNESCO, Paris. 36 p.

Aumeeruddy-Thomas, Y., et Y.C. Lama à paraître (2007). *Tibetan doctors (amchi) and medicinal plants conservation in Nepal: negotiating world views, knowledge, practices and socio-political visibility*, in : *Exploring Tibetan medicine in Contemporary Context, Perspectives in Social Sciences*. L. Pordié Ed. Routledge, London. 239:246.

Descola P. (2005) *Par delà nature et culture*. Bibliothèque des Sciences Humaines Nrf Editions Gallimard, Paris.

Fairhead et M. Leach (1997) *Webs of Power, forest loss in Guinea*, in: R. Grillo and R.L. Stirratt (eds), *Discourses of Development*. Berg Press, Oxford, 1997.

Ghimire, S.K., D. McKey et Y. Aumeeruddy-Thomas (2006) *Himalayan Medicinal Plant Diversity in an Ecologically Complex High Altitude Anthropogenic Landscape, Dolpo, Nepal*, *Environmental Conservation* 33 (2): 128-140

Ghimire, S.K., D. McKey et Y. Aumeeruddy-Thomas (2005) *Conservation of Himalayan medicinal plants: harvesting patterns and ecology of two threatened species, Nardostachys grandiflora DC. and Neopicrorhiza scrophulariiflora (Pennell) Hong*. *Biological Conservation*, 124 (2005) 463-475.

Ghimire, S.K., D. McKey et Y. Aumeeruddy-Thomas (2004). *Heterogeneity in ethnoecological knowledge and management of medicinal plants in the Himalayas of Nepal: implications for conservation*. *Ecology and Society* 9(3): 6.[online] URL <http://www.ecologyandsociety.org/vol9/iss3/art6>

Hamilton A. et Hamilton P. (2005) *Plant conservation, an ecosystem approach*, Earthscan, Londres.

- Huston, M. (1979) A general hypothesis of species diversity. *American Naturalist* 113: 81-101.
- Lama, Y.C., S.K. Ghimire & Y. Aumeeruddy-Thomas (2001). *Medicinal Plants of Dolpo: Amchi's Knowledge and Conservation*. People and Plants Initiative, WWF Nepal Program, Katmandou, 150p, 100 planches botaniques couleur.
- Larrère R. (1981) L'emphase forestière : adresse à l'Etat, in *Recherches*, no 45 Sept 1981 p113 – 153
- Larrère C. et Larrère R. (1997) *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de la nature*. Alto Aubier, Paris.
- Larrère C. et Larrère R., (2003) L'adoption de la biodiversité comme norme et ses effets sur les discours et les pratiques. *Enquête dans les Parcs Nationaux*, Rapport INRA
- Leach M. et J. Fairhead (2002) Manners of contestation : « citizen sciences » and « indigenous knowledge » in West Africa and the caribbean. *International Social Science Journal, Special Issue, Indigenous Knowledge*, 173, 299:311.
- Lepart J., Marty P., Rousset O., 2000. Les conceptions normatives du paysage. Le cas des grands Causses, in *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 8, n°4.
- Marty P., E. Pelaquier, B. Jaudon et J. Lepart (2003). Spontaneous reforestation in a peri-Mediterranean landscape. History of agricultural systems and dynamics of woody species in: *Dynamiques des paysages végétaux et marqueurs écologiques / Vegetal Landscapes and Ecological Indicators* 179-186.
- O. de Sardan, J. P. (1996). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Marseille-Paris: APAD-Karthala.
- O. De Sardan, J. P. (1997) La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie, *Enquête*, 1, 71-100.
- Selmi A. (2004) *Le parc national de la Vanoise, Administration de la nature et savoirs liés à la diversité biologique*. Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et ethnologie de l'Ecole Pratiques des Hautes Etudes. Paris.
- Theys J. et B. Kalaora (1992) Quand la science réinvente l'environnement in: *La terre outrage, les experts sont formels!* *Sciences en sociétés*, no 1 Janvier 1992
- Touraine A. 1973 *La production de la société*, Editions du seuil.

Aumeeruddy Thomas Yildiz (2006)

Une analyse comparée de l'historicité du mode d'engagement des acteurs autour des savoirs locaux et des approches participatives dans trois parcs nationaux : Ayubia (Pakistan), Shey Phoksundo (Népal) et Cévennes (France)

In : Aubertin Catherine (ed.), Pinton Florence (ed.), Rodary Estienne (ed.). Les aires protégées, zones d'expérimentation du développement durable : recueil des contributions

Orléans : IRD, 16 p. multigr.

Séminaire de Clôture de l'ATI : Action Transdépartementale Incitative Aires Protégées, Arvieux (FRA), 2006/11/28-30.